

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Mesures de maintien en emploi Une bonne nouvelle pour les travailleurs expérimentés qui sont aussi proches aidants

**Montréal, le 17 mai 2019** – L'Appui pour les proches aidants d'ainés accueille favorablement la campagne du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Jean Boulet, appelant les employeurs à mettre en place des mesures de maintien en emploi des travailleurs expérimentés, puisque plusieurs de ces travailleurs sont aussi des proches aidants d'ainés.

En instaurant des mesures de conciliation pour les personnes plus âgées, les employeurs peuvent contribuer par le fait même à la qualité de vie des proches aidants en emploi.

En effet, de nombreux proches aidants doivent concilier responsabilités professionnelles et soins apportés à leurs proches. Selon un portrait statistique réalisé pour l'Appui en 2012, 55% des proches aidants d'ainés étaient âgés entre 45 et 64 ans, et 56% occupaient un emploi en moyenne 37 heures par semaine.<sup>1</sup>

Les mesures de conciliation mises en place par les employeurs viendront compléter une offre de services de soutien aux proches aidants, déjà déployée au Québec par l'Appui et ses partenaires : les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale en aide domestique et le réseau de la santé et des services sociaux.

### À propos de l'Appui

Le mandat principal de l'Appui pour les proches aidants d'ainés consiste à soutenir le déploiement de services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit, par le financement des organismes présents dans les milieux. L'Appui agit aussi à titre d'agent de mobilisation et de concertation des différents acteurs qui se consacrent au soutien des proches aidants d'ainés et qui participent à améliorer leur qualité de vie. Cette mission est réalisée nationalement, mais aussi grâce à 17 Appuis régionaux déployés partout au Québec, ainsi qu'à une entente spécifique de développement pour les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Fondée en 2009, l'Appui pour les proches aidants d'ainés est une organisation à but non lucratif financée par le Gouvernement du Québec et la Famille Lucie et André Chagnon.

-30-

**Information et source :** Robert Dion, directeur au développement stratégique  
[dionr@lappui.org](mailto:dionr@lappui.org) (514) 789-2460 poste 191

<sup>1</sup> *Portrait statistique des proches aidants de personnes de 65 ans et plus au Québec, 2012*, disponible ici :  
[https://www.lappui.org/content/download/10915/file/2016\\_Portrait%20statistique.pdf](https://www.lappui.org/content/download/10915/file/2016_Portrait%20statistique.pdf)